



Référence : RS RD27  
N° : T-C-2024-06-262

## ARRETE TEMPORAIRE

portant réglementation de la circulation sur :  
la route départementale 27  
la commune de SAFFRE

### LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE

- VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3221-4 ;
- VU** le code de la route, notamment ses articles L110-1 et suivants, R411-1 et suivants, R413-1 et suivants ;
- VU** l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;
- VU** le code de la voirie routière et notamment les articles L113-1 et R113-1 ;
- VU** l'instruction interministérielle en vigueur sur la signalisation routière et notamment la 8ème partie, signalisation temporaire ;
- VU** le règlement de voirie en vigueur du Département de Loire-Atlantique ;
- VU** l'avis favorable du Maire de LA CHEVALLERAIIS du 25 juin 2024 ;
- CONSIDERANT** qu'il convient de réglementer temporairement la circulation sur la route départementale 27 afin de procéder à des travaux sur le pont du Coguet.

## ARRÊTE

### ARTICLE 1

La circulation routière sera interdite sur la route départementale 27 classée RDL2 entre les PR 5 + 379 et 5 + 686\* sur le territoire de la commune de SAFFRE.

**du lundi 08 juillet 2024 au vendredi 02 août 2024**

#### Phase 1 du 8 juillet au 19 juillet

La route sera fermée et la restriction sera maintenue 7j/7 et 24h/24.

La restriction s'appliquera sur la section courante sur l'ensemble de la chaussée.

Toutefois, l'accès sera autorisé pour les Services de secours.

#### Phase 2 du 22 juillet au 2 août

La restriction s'appliquera sur la section courante dans les deux sens de circulation.

Les prescriptions suivantes seront mises en œuvre :

- circulation alternée par feux tricolores
- vitesse limitée à 50 km/h
- interdictions de stationner, dépasser, s'arrêter au droit du chantier

La restriction sera mise en œuvre uniquement les jours ouvrables de 09h00 à 17h00 (16h30 le vendredi).

\* Coordonnées GPS : RD27 de 47.464660,-1.636279 à 47.465158,-1.640301

En cas d'aléas techniques ou météorologiques, l'application de ces mesures de restriction pourra être prolongée jusqu'au vendredi 09 août 2024.

## **ARTICLE 2**

### **La circulation dans le sens SAFFRE vers HERIC sera déviée par:**

- Route départementale RD27
- Route départementale RD132
- Route départementale RD164
- Route départementale RD537

### **La circulation dans le sens HERIC vers SAFFRE sera déviée par:**

- Route départementale RD537
- Route départementale RD164
- Route départementale RD132
- Route départementale RD27

## **ARTICLE 3**

La fourniture, la pose, la dépose et la maintenance de la signalisation correspondante seront assurées par le service aménagement de la Délégation Châteaubriant.

## **ARTICLE 4**

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

## **ARTICLE 5**

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la mairie de la commune de SAFFRE et placardé aux extrémités du chantier ou des sections réglementées.


## **ARTICLE 6**

Le Directeur général des services du Département de Loire-Atlantique,  
Le Maire de la commune de SAFFRE,  
Le Commandant du groupement de gendarmerie de COB Nozay,  
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à NOZAY

Le : 26 JUIN 2024

Pour le Président du Conseil Départemental,  
Le chef de service aménagement



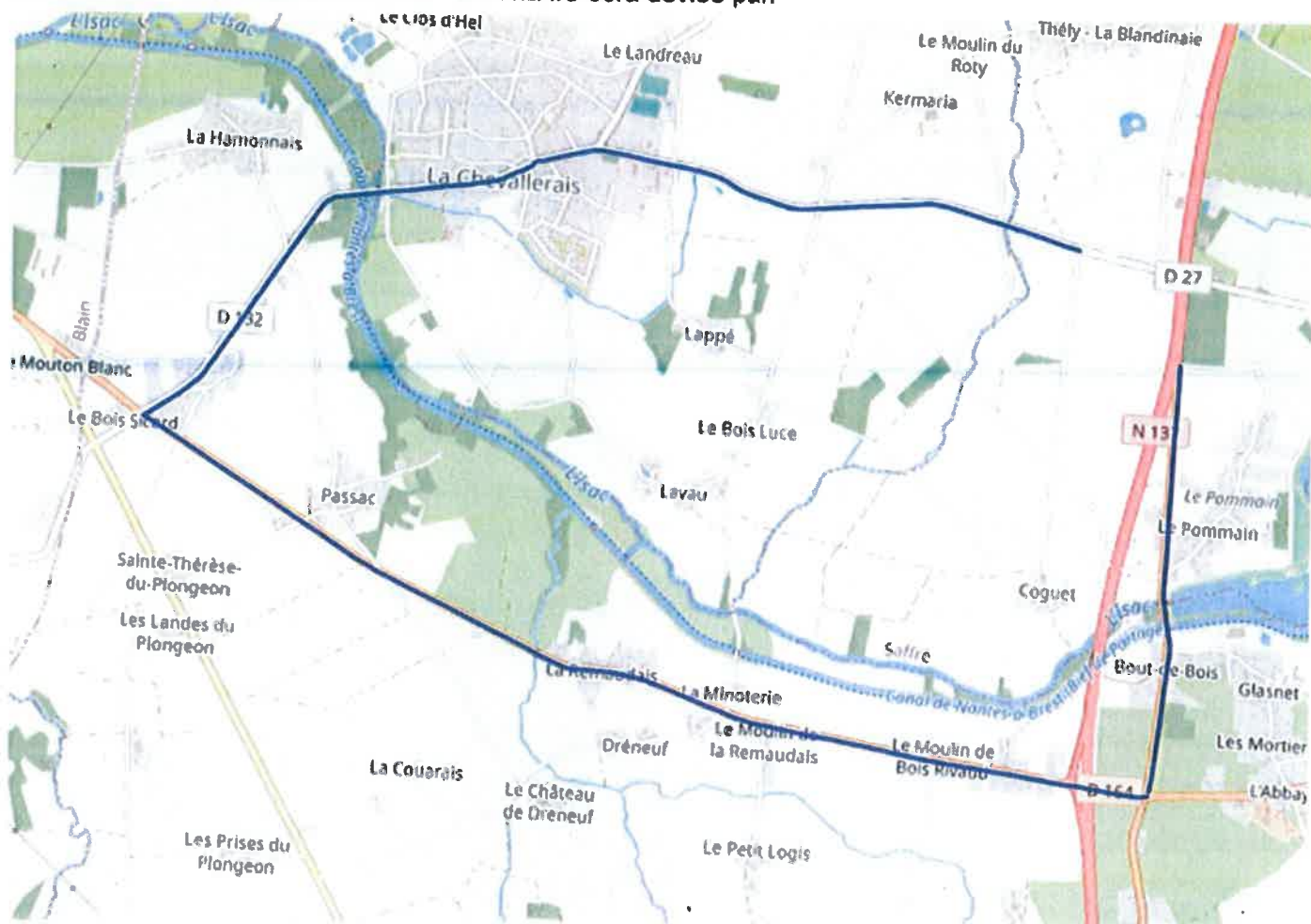
Stéphane LECONTE

Situation des travaux



## DéviatIon(s)

La circulation dans le sens SAFFRE vers HERIC sera déviée par:





Direction générale territoires  
Délégation Châteaubriant  
Service aménagement  
Affaire suivie par :  
M Sylvain ROBERT  
Tél: 02.40.79.77.17  
sylvain.robert@loire-atlantique.fr

NOZAY, le 20 juin 2024

Demande d'avis

à l'attention de Monsieur le Maire

**Objet : travaux sur la route départementale 27**

**PJ : arrêté de circulation, plan de situation**

Afin de procéder à des travaux sur le pont du Coguet. La circulation routière sera interdite sur la route départementale 27 classée RDL2 entre les PR 5 + 379 et 5 + 686 sur le territoire de la commune de SAFFRE.

**du lundi 08 juillet 2024 au vendredi 02 août 2024**

En cas d'aléas techniques ou météorologiques, l'application de ces mesures de restriction pourra être prolongée jusqu'au vendredi 09 août 2024.

Le département sollicite l'avis, sous 8 jours, sur le projet d'arrêté de circulation ci joint. Passé ce délai, l'absence de réponse de votre part vaudra accord tacite.

**Avis COMMUNE**

Favorable

Défavorable pour le motif suivant :



A la Chevallerais , le 25/06/24

Le Maire

Merci d'adresser par retour mail ce document à  
delegation-chateaubriant@loire-atlantique.fr  
ou sylvain.robert@loire-atlantique.fr

T-6 2024-06-262

ACT 1379

**HOUSSAIS Stephane**

---

**De:** ARAGON Stephane  
**Envoyé:** mercredi 19 juin 2024 10:51  
**À:** LE BORGNE Tristan; GUYOT Gildas; MALARY Jean-michel  
**Cc:** HOUSSAIS Stephane; ROBERT Sylvain; BELIZAIRE Philippe  
**Objet:** Travaux pont du Coguet RD 29

Bonjour

Les travaux sur le pont du Coguet sont prévus entre le 8 juillet et le 2 août, sous le mode d'exploitation ci-dessous :

Du 8 à 9h au 19 juillet : Route fermée 7/7 et 24/24, déviation prévue par Rd 132 et Rd 33

Charge au CI de réaliser cette déviation et fournir la signalisation des barrages avec dispositif lumineux.

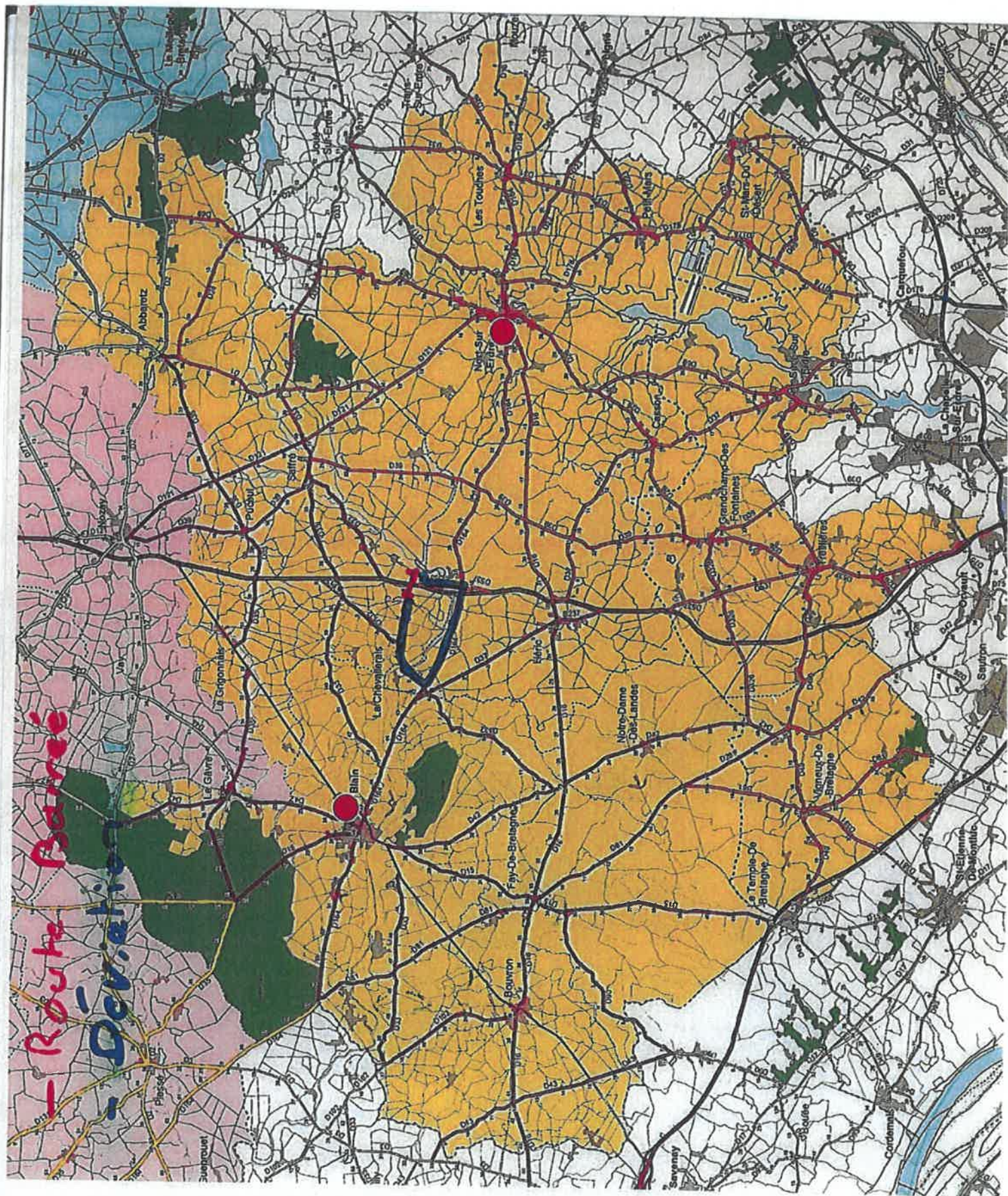
Du 22 juillet au 2août, alternat de circulation, signalisation par l'entreprise MARC SA

Pourrez-vous mettre des textos villages semaine prochaine et préparer la déviation ?

En vous remerciant par avance

Stéphane ARAGON  
Département de Loire-Atlantique  
Délégation de Châteaubriant  
Service Aménagement  
Tél. 02 40 79 88 00 (n° interne 34 10)  
Port. 06 72 01 39 79  
[stephane.aragon@loire-atlantique.fr](mailto:stephane.aragon@loire-atlantique.fr)





N°	Nom de la tâche	Durée	Début	Fin	J	V	S	D	08 Jul 24						
									L	M	M	J	V	S	
1															
2	<b>Saffré - Pont Coguet</b>	<b>20 jours</b>	<b>Lun 08/07/24</b>	<b>Ven 02/08/24</b>					08/07	-----					
3	Installation de chantier	0 jour	Lun 08/07/24	Lun 08/07/24					08/07	◆	Installation de chantier				
4	Pose du grillage pare-gravats	1 jour	Lun 08/07/24	Lun 08/07/24					08/07	■	Pose du grillage pare-gravats				
5	Démolition bordures, descentes d'eau et terrassement massifs	1 jour	Lun 08/07/24	Lun 08/07/24					08/07	▼	Démolition bordures				
6	Modification des glissières de sécurité et rehausse	1 jour	Mar 09/07/24	Mar 09/07/24					09/07	▼	Modification de				
7	Ferraillage des poteaux arrêts de glissière	1 jour	Mer 10/07/24	Mer 10/07/24					10/07	▼	Ferraillage				
8	Réalisation du muret MVL	1 jour	Jeu 18/07/24	Jeu 18/07/24											
9	Réalisation des trottoirs et des poteaux arrêt de glissière	3 jours	Mer 24/07/24	Ven 26/07/24											
10	Repose des glissières de sécurité	1 jour	Lun 29/07/24	Lun 29/07/24											
11	Terrassement des escaliers	1 jour	Mar 30/07/24	Mar 30/07/24											
12	Pose des préfas et bétonnage des escaliers	3 jours	Mer 31/07/24	Ven 02/08/24											
13	Route Barrée	9 jours	Lun 08/07/24	Jeu 18/07/24					08/07	-----					
14	Alternat de Circulation	8 jours	Mer 24/07/24	Ven 02/08/24											
15															
16	<b>Derval - Pont du Mortier</b>	<b>12 jours</b>	<b>Jeu 11/07/24</b>	<b>Ven 26/07/24</b>							11/07 -----				
17	Pose du grillage pare-gravats	1 jour	Jeu 11/07/24	Jeu 11/07/24							11/07 ■ Pose d				
18	Installation de chantier	0 jour	Lun 15/07/24	Lun 15/07/24											
19	Démolition des trottoirs	2 jours	Lun 15/07/24	Mar 16/07/24											
20	Dépose des glissières de sécurité	1 jour	Lun 15/07/24	Lun 15/07/24											
21	Terrassements pour abaissés des bordures et poteaux arrêt de glissière	1 jour	Mar 16/07/24	Mar 16/07/24											
22	Réalisation glissière GSS2	1 jour	Mer 17/07/24	Mer 17/07/24											
23	Réalisation des trottoirs et des poteaux arrêt de glissière	3 jours	Jeu 18/07/24	Lun 22/07/24											
24	Repose des glissières de sécurité	1 jour	Mar 23/07/24	Mar 23/07/24											
25	Route barrée	10 jours	Lun 15/07/24	Ven 26/07/24											

Projet : 32001_DervalSaffré_Pla Date : Mar 18/06/24	Tâche	■	Récapitulatif du projet	■	Tâche manuelle
	Fractionnement	.....	Tâche inactive	■	Durée uniquement
	Jalon	◆	Jalon inactif	■	Report récapitulatif manuel
	Récapitulative	┌───┐	Récapitulatif inactif	■	Récapitulatif manuel